



## A LA UNE...

### ELECTIONS A LA CCPNI AD :

#### LE SNADMSA confirme sa forte représentativité

Le 6 novembre dernier avait lieu le dépouillement en vue de l'élection des agents de direction à la CCPNI AD. Un événement important car il permet aussi de mesurer la représentativité des syndicats représentant les agents de direction.

#### Résultat des votes

145 votes exprimés sur 246 :  
58,9%

118 voix pour le SNADMSA :  
81,38%

20 voix pour la CGC-CFE : 13,79%

7 voix pour CFDT AGRI AGRO :  
4,82%

Tous les candidats des 2 listes qui ont obtenus plus de 8% sont élus.

*Elections précédentes 2020 (en période de covid) : 190 exprimés sur 244 soit 77,9%*

### Quelles conclusions en tirer ?

Par rapport aux précédentes élections, le SNADMSA enregistre une baisse des suffrages de 5,4 points tandis que la CFE-CGE progresse de 1,43 point. On observe une entrée de la CFDT mais qui ne recueille pas suffisamment de suffrages pour siéger à la CCPNI AD.

Les résultats des élections 2020 étaient les 1ers après la reconnaissance de la représentativité du SNADMSA par suite d'un long combat judiciaire ayant entraîné la condamnation de l'Etat. Le SNADMSA était en position de force et l'enjeu du vote avait une coloration particulière.

Depuis, on constate un fort renouvellement des agents de direction (1/3 de renouvellement des AD depuis les dernières élections). Nos collègues du régime général ne connaissent peut-être pas assez le SNADMSA ? son histoire, son ADN. A nous d'y travailler.

Au-delà de ces résultats, c'est le taux de participation, en baisse de près de 25% qui interroge : « si même les AD ne votent plus ! » que se passe-t-il ? On peut comprendre le faible engouement à participer au débat syndical quand le sentiment

de ne plus avoir de perspective d'amélioration est important.

Pour autant, l'enjeu de la défense du statut d'agent de direction a *fortiori* dans la période actuelle demeure.

### Un enjeu de démocratie sociale ?

Au-delà, c'est la question du rapport au vote et à la démocratie sociale qui peut sembler ébranlé ... A moins que, tout simplement, la formalité du vote par correspondance puisse malheureusement facilement échapper aux agents de direction très surchargés en cette période. Gageons qu'aux prochaines élections, le vote électronique que nous espérons voir mis en place recueille le succès escompté. Mais soyons rassurés : Le SNADMSA est et restera le syndicat le plus représentatif des agents de direction du régime agricole !

-----

Des questions ? Des remarques ?  
Un avis ?

[contactsecretariatdedirection.blf@cotesnormandes.msa.fr](mailto:contactsecretariatdedirection.blf@cotesnormandes.msa.fr)

Vos représentants SNADMSA élus à la CCPNI AD

#### Candidats titulaires



Isabelle GUEGADEN-MOREAU  
Directrice Générale  
MSA COTES NORMANDES



Pierre-Marie SENES  
Directeur Adjoint  
MSA MIDI PYRÉNÉES NORD



Etienne LE MAUR  
Directeur Général  
MSA BERRY-TOURAINÉ



Charles BODELOT  
Directeur Comptable et Financier  
MSA PICARDIE

#### Candidats suppléants



Bénédicte FEUILLEUX  
Sous-Directrice  
CCMSA



Arnaud DU MANOIR DE JUAYE  
Directeur Adjoint  
MSA MAINE-ET-LOIRE



Marie-Benedicte BLANC  
Sous-Directrice  
IMSA



Edgard CLOEREC  
Directeur Général  
MSA DES CHARENTES